



COMMUNIQUE

Bank Al-Maghrib et la Banque Centrale de Djibouti signent une Convention de Coopération

Washington D.C., le 14 octobre 2017

Bank Al-Maghrib (BAM) et la Banque Centrale de Djibouti (BCD) ont procédé, le samedi 14 octobre 2017, à la signature d'une Convention de Coopération Générale visant à instituer un cadre formel des relations bilatérales et à renforcer la coopération et le partenariat entre les deux Institutions.

Cet accord entre BAM et la BCD s'inscrit dans la volonté commune des deux Banques centrales à approfondir le partage d'expériences, notamment dans les domaines de la politique monétaire, de la supervision bancaire, de la stabilité financière et de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

L'accord a été signé par Monsieur Abdellatif Jouahri, Wali de Bank Al-Maghrib, et Monsieur Ahmed Osman Ali, Gouverneur de la Banque Centrale de Djibouti, en marge de la participation des deux Gouverneurs aux Assemblées annuelles 2017 du Fonds Monétaire International et de la Banque mondiale tenues à Washington D.C.